

PAR COURRIEL

marie.rochette@ssss.gouv.qc.ca

Montréal, le 22 février 2022

D^{re} Marie Rochette, MD, M.Sc., FRCPC
Directrice de santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
C.P. 900
Kuuujuaq, Québec, J0M 1C0

Objet : Protocole sanitaire appliqué aux avocat(e)s de la Cour itinérante au Nunavik

Madame la Directrice,

Dans le cadre de sa mission de protection du public, le Barreau du Québec pose plusieurs actions et collabore à de nombreuses initiatives afin d'améliorer l'administration de la justice auprès des communautés autochtones au Québec.

Depuis sa création en 2015, le *Comité sur le système de justice au Nunavik* du Barreau du Québec émet des recommandations ayant comme principal objectif d'assurer la protection des droits des Inuit vivant au Nunavik, au nord du 55^e parallèle au Québec, et de proposer des solutions afin d'améliorer les services de justice rendus, via notamment la Cour itinérante.

C'est en lien avec ce mandat que le Comité a récemment été saisi d'enjeux relatifs à la poursuite des services offerts par la Cour itinérante sur les territoires des communautés inuit. En effet, le nouveau protocole sanitaire en place depuis le 7 février 2022 rend difficile, voire impossible, la venue des avocat(e)s requis pour les activités de la Cour qui dessert la clientèle inuit.

Nous souhaitons donc solliciter une rencontre dans les plus brefs délais avec vous ainsi que les différentes parties impliquées dans l'organisation de la Cour itinérante afin de discuter d'une solution alternative, commune et concertée qui permettrait la poursuite des activités de la Cour itinérante, dans le respect de la santé et de la sécurité de tous.

Dans l'intervalle, veuillez accepter, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

La bâtonnière du Québec,



Catherine Claveau

CC/co/gr

c.c.

M^e Marjorie Forgues, Sous-ministre associée au ministère de la Justice du Québec

M^{me} Josée Trottier, Directrice régionale des services judiciaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au ministère de la Justice du Québec

M^e Nathalie Samson, Directrice générale de la Commission des services juridiques de l'Abitibi-Témiscamingue

M^e Véronic Picard, Procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales, Bureau du Nord-du-Québec, Directeur des poursuites criminelles et pénales

M^e Sarah Plamondon, Représentante de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD) pour le Nord du Québec

M^e Marc Lemay, Président du Comité sur le système de justice au Nunavik du Barreau du Québec